

**SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

**SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16
Renseignements complémentaires	17

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
Service Animation Jeunesse de l'Outaouais

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Service Animation Jeunesse de l'Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et des revenus d'activités de financement, aux résultats nets, aux actifs nets et à l'actif pour les exercices clos le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**SAMSON & ASSOCIÉS**

A handwritten signature in cursive script that reads "Mathieu Farley".

**Par Mathieu Farley, CPA auditeur**

Gatineau (Québec), le 19 juin 2023

# SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

-5-

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Subventions - Provinciales	189 026 \$	162 188 \$
Activités de financement	105 007	53 679
Hébergement	84 032	48 514
Contribution - Centraide	49 259	32 540
Subventions - Fédérales	35 261	65 609
Dons	54 474	32 446
Subventions - Municipales	7 535	-
Amortissement des apports reportés - Immobilisations	1 118	618
Intérêts	1 096	67
	526 808	395 661
<b>Charges</b>		
Frais généraux et d'administration (annexe A)	42 492	38 002
Frais d'opération (annexe B)	475 806	371 128
	518 298	409 130
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	8 510 \$	(13 469) \$

## SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS

## ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

-6-

					2023	2022
	Affectation interne - Fonds d'aide aux enfants	Affectation interne - Amélioration des infrastructures	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
<b>Solde au début</b>	2 800 \$	55 000 \$	125 806 \$	96 803 \$	280 409 \$	293 878 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	8 510	8 510	(13 469)
Investissement en immobilisations	-	-	2 014	(2 014)	-	-
<b>Solde à la fin</b>	2 800 \$	55 000 \$	127 820 \$	103 299 \$	288 919 \$	280 409 \$

# SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS

## BILAN

AU 31 MARS 2023

-7-

	2023	2022
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	320 094 \$	141 229 \$
Débiteurs (note 3)	3 151	8 771
Apports à recevoir (note 4)	6 118	98 371
Frais payés d'avance	3 912	2 984
	<hr/>	<hr/>
	333 275	251 355
Immobilisations corporelles (note 5)	127 650	126 732
	<hr/>	<hr/>
Total de l'actif	460 925 \$	378 087 \$



# SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS

## BILAN

AU 31 MARS 2023

-8-

	2023	2022
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (note 6)	23 730 \$	19 658 \$
Revenus perçus d'avance	82 513	-
Dû à l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins	13 861	-
Apports reportés (note 7)	2 093	37 093
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	40 000	-
	<hr/>	<hr/>
	162 197	56 751
Dette à long terme (note 8)	-	40 000
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	9 809	927
	<hr/>	<hr/>
Total du passif	172 006	97 678
<b>Actifs nets</b>		
Affectation interne - Fonds d'aide aux enfants	2 800	2 800
Affectation interne - Amélioration des infrastructures	55 000	55 000
Investis en immobilisations	127 820	125 806
Non affectés	103 299	96 803
	<hr/>	<hr/>
Total des actifs nets	288 919	280 409
	<hr/>	<hr/>
Total du passif et des actifs nets	460 925 \$	378 087 \$
Dépendance économique (note 10)		
Éventualité (note 11)		

Pour le conseil d'administration,

 , administrateur

 , administrateur

**SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

-9-

	2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	8 510 \$	(13 469) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 130	5 718
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 118)	(618)
	16 522	(8 369)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	5 620	(48)
Apports à recevoir	92 253	(79 582)
Frais payés d'avance	(928)	(1 548)
Créditeurs et frais courus	4 072	(4 608)
Revenus perçus d'avance	82 513	-
Dû à l'école Sainte-Famille/aux Trois-Chemins	13 861	-
Apports reportés	(33 882)	-
Apports reportés afférents aux immobilisations	8 882	-
	188 913	(94 155)
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 048)	(5 342)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	178 865	(99 497)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	141 229	240 726
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	320 094 \$	141 229 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**1. Statuts et nature des activités**

Service Animation Jeunesse de l'Outaouais Inc., incorporé en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, possède et administre un centre communautaire de loisirs.

**2. Principales méthodes comptables**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**Constatation des produits**

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports grevés d'une affectation à laquelle l'organisme n'a pas encore satisfait sont cumulés à titre d'apports reportés. Ils sont constatés à titre de produits durant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits au même rythme que l'amortissement des dites immobilisations corporelles.

Les apports non affectés reçus en espèces sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Les revenus commerciaux sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

**Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles ont consacré de nombreuses heures à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

La société reçoit également un support des municipalités et des commissions scolaires. La direction estime à environ 110 000\$ la valeur des services des locaux, des équipements et du transport fournis par les municipalités et les commissions scolaires. La valeur de ces services n'est pas constatée dans les états financiers.

**2. Principales méthodes comptables (suite)****Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	<b>Méthodes</b>	<b>Taux et périodes</b>
Bâtiments	Amortissement dégressif	4 %
Mobilier, équipement et machinerie	Amortissement linéaire	5 ans
Piste d'hébertisme	Amortissement linéaire	10 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Matériel roulant	Amortissement linéaire	5 ans

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

*Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des apports à recevoir.

**2. Principales méthodes comptables (suite)****Instruments financiers (suite)**

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**3. Débiteurs**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Débiteurs	-	\$ 5 945
Taxes de vente à recevoir	3 151	2 826
	<u>3 151</u>	<u>\$ 8 771</u>

**4. Apports à recevoir**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Subventions - Provinciales	-	\$ 94 730
Subventions - Table Éducation Outaouais	3 618	3 641
Subventions - Loisir Sport Outaouais	2 500	-
	<u>6 118</u>	<u>\$ 98 371</u>
Total	<u>6 118</u>	<u>\$ 98 371</u>

**SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2023**

-13-

**5. Immobilisations corporelles**

	<b>2023</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>
Lot de cimetière et pierre tombale	2 380 \$	-	2 380 \$
Bâtiments	270 573	208 582	61 991
Mobilier, équipement et machinerie	172 170	171 152	1 018
Piste d'hébertisme	23 360	13 814	9 546
Matériel informatique	18 974	18 974	-
Matériel roulant	2 500	1 562	938
Terrain	51 177	-	51 177
Construction en cours	600	-	600
	<b>541 734 \$</b>	<b>414 084 \$</b>	<b>127 650 \$</b>

	<b>2022</b>		
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>
Lot de cimetière et pierre tombale	2 380 \$	-	2 380 \$
Bâtiments	270 573	205 999	64 574
Mobilier, équipement et machinerie	172 170	169 163	3 007
Piste d'hébertisme	13 312	13 312	-
Matériel informatique	18 974	15 418	3 556
Matériel roulant	2 500	1 062	1 438
Terrain	51 177	-	51 177
Construction en cours	600	-	600
	<b>531 686 \$</b>	<b>404 954 \$</b>	<b>126 732 \$</b>

**6. Crédoeurs et frais courus**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Comptes fournisseurs et frais courus	576 \$	4 649 \$
Vacances à payer	10 644	6 861
Salaires et bénéfices marginaux à payer	5 230	1 722
Sommes à remettre à l'État	7 280	6 426
	<b>23 730 \$</b>	<b>19 658 \$</b>

# SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

-14-

### 7. Apports reportés

Les apports reportés proviennent de subventions désignées grévées d'affectation externe pour l'achat d'équipements et les charges courantes et salariales de l'organisme ou de revenus perçus d'avance.

	2023	2022
Solde d'ouverture	37 093 \$	37 093 \$
Moins : montants amortis dans les résultats	(35 000)	-
Solde de fin	2 093 \$	37 093 \$

### 8. Dette à long terme

	2023	2022
Emprunt, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2023, valeur nominale de 60 000\$, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, pouvant faire l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 1/3 % s'il est remboursé en totalité avant le 31 décembre 2023, portant intérêts au taux de 5% à compter du 1er janvier 2024, échéant au plus tard en décembre 2025. La portion de subvention de 20 000\$ a été constaté dans les produits durant l'exercice 2021.	40 000 \$	40 000 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	- \$	40 000 \$

Les versements en capital à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2024	40 000 \$
	40 000 \$

# SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

-15-

### 9. Apports reportés afférents aux immobilisations

	2023	2022
Solde au début	927 \$	3 922 \$
Moins : montants amortis dans les revenus de l'exercice	(1 118)	(618)
Plus : montants reçus dans l'exercice	10 000	-
Solde à la fin	9 809 \$	927 \$

### 10. Dépendance économique

L'organisme a réalisé 38% (30% en 2022) de ses revenus auprès d'un apporteur de fonds, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

### 11. Éventualité

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal des activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets et d'activités qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où les montants pourraient faire l'objet de remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

### 12. Instruments financiers

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux apports à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.



## 12. Instruments financiers (suite)

### Risque de crédit (suite)

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**SERVICE ANIMATION JEUNESSE DE L'OUTAOUAIS**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

-17-

	2023	2022
<b>Annexe A - Frais généraux et d'administration</b>		
Assurances et cautionnement	12 431 \$	8 965 \$
Honoraires professionnels	8 537	14 925
Informatique	4 553	3 249
Télécommunications	1 375	1 679
Impôts fonciers	1 299	1 225
Congrès et formation	1 052	1 180
Intérêts et frais bancaires	4 115	1 061
Amortissement des immobilisations corporelles	9 130	5 718
	42 492 \$	38 002 \$

**Annexe B - Frais d'opération**

Salaires et avantages sociaux	355 493 \$	273 671 \$
Transport	43 847	31 895
Entretien et réparations	32 148	28 367
Électricité	12 304	11 364
Frais d'activités et nourriture	8 434	10 978
Fournitures et approvisionnement	7 919	3 712
Déneigement	7 469	7 418
Frais de déplacement et d'hébergement	6 218	1 595
Taxes et permis	1 069	253
Publicité	738	1 776
Frais de bureau	167	99
	475 806 \$	371 128 \$